

Réservation — cochez vos choix —Places limitées

Dates	Lundi 13/02	Mardi 14/02	mercredi 15/02	Jeudi 16/02	Vendredi 17/02
Accueil matin 7h30 à 9h					
Journée 9h à 17h					
Accueil soir 17h à 18h30					
1/2 journée matin 7h30 à 13h30					
1/2 journée après-midi 12h30 à 18h30					



Dates	Lundi 13/02	Mardi 14/02	mercredi 15/02	Jeudi 16/02	Vendredi 17/02
Accueil matin 7h30 à 9h					
Journée 9h à 17h					
Accueil soir 17h à 18h30					
1/2 journée matin 7h30 à 13h30					
1/2 journée après-midi 12h30 à 18h30					

**Coupons d'inscriptions** : celui du haut est à conserver par les familles pour le suivi des inscriptions, celui du bas est à détacher et à remettre signé à la Communauté de Communes du Nord-Ouest Audois à Soupex ou dans un des sites : Montmaur, Peyrens ou Souilhanel.

### HORAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Horaire d'ouverture : 7H30 - Horaire de fermeture : 18h30

#### Modalités d'accueil :

Les enfants sont accueillis par **tranche horaires indivisibles** soit :

T1	T2	T3	T1 + T2 + T3	1/2 journée
7h30 à 9h00	9h00 à 17h00	17h00 à 18h30	7h30 à 18h30	7h30 à 13h30
				12h30 à 18h30



Les paiements s'effectueront désormais après service rendu soit à la facturation. Cette facturation prendra en compte dans un premier temps les heures réellement effectuées sur les Accueils par tranche horaires indivisibles, notifiés ci-dessus et en second le Quotient Familial (QF) justifié de chaque famille. Dans l'hypothèse où le QF ne nous serait pas fourni, le tarif appliqué serait le tarif maximal (100 %).

#### Grille de tarification "extrascolaires"

QF	%	Prix de l'heure	T1	T2	T3	1/2 journée
0 à 500	50 %	0,58 €	0,87 €	4,64 €	0,87 €	3,48 €
501 à 700	60 %	0,69 €	1,04 €	5,52 €	1,04 €	4,14 €
701 à 900	70 %	0,81 €	1,22 €	6,48 €	1,22 €	4,86 €
901 à 1200	80 %	0,92 €	1,38 €	7,36 €	1,38 €	5,52 €
> 1200	100%	1,15 €	1,73 €	9,20 €	1,73 €	6,90 €

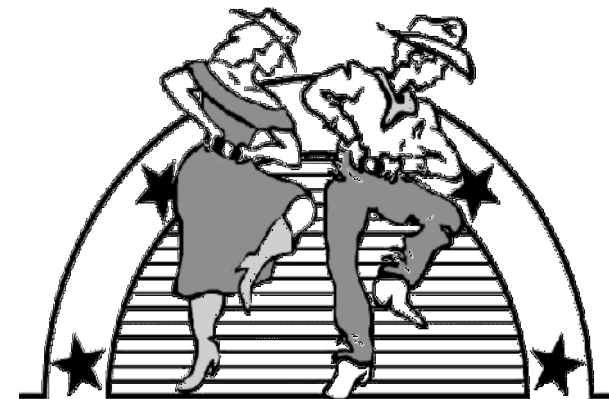
« Le SIMEP »  
Peyrens  
04/68/60/46/15

« Le SIRS »  
Souilhanel  
04/68/60/07/01

## Accueils de Loisirs

**Communauté de Communes**  
*du Nord-Ouest Audois*

Programme des VACANCES  
de février  
soit du 13 au 17 février 2012








CCNOA  
Route de Castelnaudary—11320 Soupex  
04.68.60.66.43  
Port Marie-Andrée : 06.18.19.85.99  
@: [averseng@ccnoa.fr](mailto:averseng@ccnoa.fr)

Téléphone portable des directrices : 06.16.46.14.33



### ATTENTION,

l'accueil des enfants se fera à PEYRENS. Nombres de places limitées

PEYRENS		DU 13 février au 17 Février 2012	
Lundi 13 /02	Mardi 14/02	Mercredi 15/02	
<p>⇒ <b>Bricolages</b> ⇒ Bonhomme de neige ⇒ Tableau d'hiver <b>Musicotricité</b> <b>Jeux à thèmes</b></p> 	 <p><b>Bricolage</b> Carte cœur Bijoux en pâte à sel <b>Danse</b> <b>Jeux:</b> La Thèque</p>	<p><b>Journée Américaine</b> <b>Cuisine :</b> Muffins <b>Danse country</b> Drapeaux Panoplie Cowboy ou Indien On se maquille</p> 	
Jeudi 16/02		Vendredi 17/02	
 <p><b>Fête des ballons multicolores</b> Tu peux venir déguisé et on te maquille <b>Cuisine :</b> Gâteau ballon <b>Bricolage :</b> Déco de table <b>Jeux:</b> Course de ballons</p>		<p><b>Journée Sherlock Holmes</b> Accessoires de détective <b>Chasse aux trésors</b> Suite du Book souvenir</p> 	

Le planning des activités vous est proposé à titre indicatif, il pourrait y avoir des modifications en fonction de l'activité elle-même où des conditions météorologiques

#### Journée type en Accueil de Loisirs

7h30—9h00	Accueil / temps libre	13h30 - 14h00	Accueil / temps libre
9h00 - 9h30	Histoire / Chansons	14h00 - 15h30	Ateliers
9h30 - 11h00	Ateliers	15h30 - 16h00	Jeux au choix
11h00 - 11h30	Jeux au choix	16h00 - 16h30	Goûter
11h30 - 12h00	Le « on se parle » de la matinée	16h30 - 17h00	Le « on se parle » de l'après-midi
12h00 - 13h30	Repas temps libre	17h00—18h30	Retour au calme Départ échelonné On se dit au revoir



Nom et prénom des parents :

Prénom et nom de l'enfant si différent des parents :

Adresse

#### IMPORTANT :

Il y aura possibilité d'inscrire ou d'annuler l'inscription d'un enfant 8 jours avant la date prévue de l'accueil, sauf pour les journées sorties, les mini-séjours et les séjours , ou l'annulation devra intervenir au moins 15 jours avant. Toute inscription si elle n'est pas annulée dans les délais sera ferme et définitive et toute absence non justifiée par un certificat médical sera facturée.

#### Fonctionnement pour les prochaines vacances :

Attention les Accueils seront fermés la deuxième semaine des vacances d'hiver (février) et de printemps (avril).

Date d'inscription : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Signature du responsable légal :